

460 mètres, sur fond de vase sableuse, à nombreux cailloux, 12 janvier 1910, par 70° 10' lat. O. et 80° 50' long. W. Paris.

FAMILLE DES **SCOPELIDÆ**.

17. *MYCTOPHUM ANTARCTICUM* Günth.

Un seul exemplaire provenant d'un dragage au chalut effectué par 420 mètres de profondeur dans la baie de l'Amirauté (île du Roi-Georges), fond de vase et de cailloux, 26 décembre 1909.

FAMILLE DES **LIPARIDIDÆ**.

18. Un petit exemplaire très détérioré qui peut se rapporter au genre *Careproctus*. Son état rend toute détermination spécifique impossible. Il provient du même dragage que *Myctophum antarcticum* Günth.

NOTE SUR LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE DANS LA RÉCOLTE, LA CONSERVATION
ET L'ENVOI DES ANIMAUX VENIMEUX ET DE LEUR VENIN,

PAR M^{me} MARIE PHISALIX.

I. **SERPENTS.**

MANIÈRE DE RECUEILLIR LE VENIN SUR LE SERPENT QU'ON VEUT GARDER VIVANT.

Immobiliser le Serpent en appuyant sur la tête l'extrémité mousse d'un bâton.

Le saisir de la main gauche, par le cou, le plus près possible de la commissure labiale, et abaisser de la main droite sa mâchoire inférieure, tandis qu'un aide introduit dans la bouche un récipient (verre de montre, cupule, soucoupe), qu'il place sous les crochets, préalablement redressés au moyen d'un stylet.

Presser latéralement et modérément d'arrière en avant la région labiale supérieure : le venin s'écoule limpide par l'extrémité des crochets. On recommence une ou deux fois cette opération.

Dans cette manœuvre, tenir le Serpent verticalement queue pendante, et éviter qu'il ne puisse s'enrouler en prenant point d'appui sur des obstacles, car ses muscles sont très puissants, et d'un brusque mouvement il pourrait se dégager et blesser les opérateurs.

Lorsqu'on a affaire à de gros Serpents agressifs, il est bon de les anesthésier préalablement pour éteindre leurs mouvements actifs, et surtout

pour assurer plus de sécurité au moment, *qui est le plus dangereux*, où on les remet dans leur cage. On les placera donc dans un bocal de verre où se trouve un tampon imbibé de chloroforme ou d'éther.

Un dispositif très simple, que j'emploie également dans les expériences de physiologie pour inoculer les Serpents, et qui permet d'opérer seul avec plus de sécurité que si on employait un aide, peut être réalisé avec un récipient quelconque : bocal, cage ordinaire à Batraciens, à parois de verre. Le couvercle ou le toit est percé d'un trou ayant à peu près le diamètre moyen du corps des Serpents qui doivent y passer ; un disque plein de diamètre plus grand, retenu au couvercle par l'un de ses bords, peut à volonté démasquer ou obturer le trou. En ménageant au toit une ouverture un peu plus grande, et au disque obturateur quelques orifices de diamètres différents, on pourrait utiliser le dispositif pour des Serpents de toutes tailles.

Quand, au moyen d'une pince, on a saisi le Serpent par le cou, très près de la tête, on fait passer celle-ci par le trou du toit, et on guide la pénétration du corps par une pression douce et continue, s'il ne s'agit que d'enfermer le Serpent, en le maintenant au lieu d'élection s'il s'agit de l'inoculer. Dans ce dernier cas, le Serpent retire de lui-même, dès qu'on ne la maintient plus, l'extrémité postérieure de son corps, et on fait glisser la portion pleine du disque sur le trou.

On n'a déterminé ainsi que la réaction défensive minima, et on n'a contusionné aucun viscère de l'animal, ce qui est très important pour l'observation exacte des symptômes consécutifs à l'inoculation, ou même pour la simple conservation ultérieure de l'individu.

MANIÈRE DE RECUEILLIR LE VENIN SUR LE SERPENT MORT.

Sacrifier le Serpent par décapitation, et se rappeler que l'animal peut encore mordre avec efficacité au moins pendant une demi-heure.

Fixer la tête sur un côté au moyen d'épingles, en abaissant la mâchoire inférieure, et disséquer la glande qu'on découvre après avoir fait une incision sur le bord interne de la lèvre et relevé celle-ci ; ligaturer le canal excréteur près de la gaine de la dent et achever la dissection.

Au moyen d'une pince, saisir la glande par le fond de l'acinus, la transporter au-dessus d'une cupule de verre bien propre et qui a été passée à la flamme (mais qui est refroidie), sectionner le canal avec des ciseaux fins, ayant aussi été flambés, et avec une pince à mors plats, faire écouler le venin qui s'étend en gouttelettes limpides, de coloration généralement jaune et variable avec l'espèce de Serpent.

DESSICCATION DU VENIN.

Le venin obtenu sur l'animal vivant ou mort sera desséché aussi rapidement que possible, à l'abri des poussières et de la lumière.

Les dessiccateurs à acide sulfurique, les pompes à faire la glace, assez répandues aux colonies, peuvent être utilisés.

On reconnaît que le venin est bien sec quand l'enduit qu'il a formé se fendille spontanément et se détache au moindre choc.

Le mettre en petits flacons de verre, bien fermer et conserver dans des blocs en bois qui pourront servir à l'envoi.

EMBALLAGE DES SERPENTS VIVANTS.

Il doit être solide, simple, confortable pour le Serpent, et se prêter à un déballage commode et inoffensif.

Toute caissette en bois, dont toutes les parois ont au moins 1 centimètre d'épaisseur, peut être utilisée.

L'intérieur ne devra présenter aucune saillie et aucun ressaut. S'il est besoin d'établir des séparations pour répartir les groupes de Serpents et éviter qu'ils ne s'étouffent en s'entassant, on creusera dans les parois latérales opposées des rainures pour les cloisons mobiles, et on fera celles-ci en métal perforé ou en grillage métallique.

Deux parois opposées seront munies de trous percés à la vrille pour assurer le passage de l'air.

Le couvercle sera *vissé*, et non simplement cloué, de façon que dans les chocs possibles du transport, il ne soit pas exposé à être partiellement décloué, et aussi pour qu'un déballage trop bruyant n'excite pas les animaux, ce qui les inciterait à mordre et à perdre leur venin.

Les Serpents seront introduits dans des sacs en toile forte et perméable à l'air (les sacs à céréales conviennent très bien), et de grandeur telle qu'ils puissent remuer facilement à l'intérieur. On fermera par deux ligatures faites à quelque distance l'une de l'autre.

Ne rien ajouter comme emballage, car tout ce qui pourrait servir à éviter les heurts (foin, paille, copeaux...) est susceptible de fermenter et risque d'asphyxier les animaux : le sac doit être assez important pour suffire à remplir la plus grande partie du compartiment.

Quant aux Serpents morts qui doivent servir à une détermination exacte, les mettre indifféremment dans l'alcool à 80° (après leur en avoir introduit par les deux orifices du tube digestif) ou dans l'eau formolée à 5 p. 100.

II. BATRACIENS (Crapauds, Salamandres, etc.).

PRÉPARATION DU VENIN DES PUSTULES OU DES PAROTOÏDES.

Le venin des gros amas glandulaires peut en être exprimé directement au moyen d'une pince rainée à mors plats, et projeté dans un godet de

verre sur les parois duquel il se concrète en un coagulum laiteux, qui se dessèche en une masse cornée et s'écaille assez facilement quand elle est bien sèche.

La conserver dans des flacons bien fermés en attendant l'envoi.

PRÉPARATION DE LA PEAU.

Déshabiller l'animal, en faisant une incision médiane sur la peau du ventre, et deux incisions transversales au niveau des membres, puis la retournant.

Étaler les peaux sur des planchettes ou sur des claies en les fixant en extension au moyen d'épingles et laisser sécher. Le séchage est à point, lorsque la peau prend une transparence parcheminée.

La conserver à l'abri de l'humidité jusqu'à l'envoi.

EMBALLAGE DES BATRACIENS VIVANTS.

Tous les Batraciens doivent être maintenus dans une atmosphère humide, même quand ils sont complètement terrestres. La mousse humide suffit pour les petits trajets.

Un dispositif pouvant servir au transport plus prolongé peut être réalisé simplement par un seau en bois ou en métal, pourvu d'un orifice servant à introduire de temps en temps un peu d'eau.

On établira à mi-hauteur une séparation perforée (un petit banc dont le dessus est percé de trous, et qui présente une encoche avec une planchette inclinée pour que les animaux puissent passer à volonté de leur salle de bains à l'étage supérieur).

Les Batraciens terrestres ou les terricoles comme les Batraciens apodes pourront être envoyés dans de la terre qu'on maintiendra humide par le même procédé.

III. INSECTES (Hyménoptères), ARACHNIDES (Scorpions, Araignées) ET MYRIAPODES (Lules, Scolopendres).

1° INSECTES.

Ce sont surtout des Hyménoptères.

Tuer les animaux par les vapeurs d'éther ou de chloroforme. Le nid tout entier sera à cet effet placé dans une cloche qu'on fermera au moyen d'une plaque de verre aussitôt qu'on en aura détaché le pédicule, au moment où tous les animaux sont rentrés.

S'il s'agit d'un nid trop profondément enfoui dans le sol, on opérera le

soir après le coucher du soleil quand tous les animaux sont rentrés, et on tamponnera l'orifice avec du coton fortement imbibé de chloroforme.

Le lendemain matin, on mettra au jour le nid et on récoltera les individus à aiguillons; puis saisissant chaque Insecte de la main gauche, on tirera au moyen d'une pince sur l'aiguillon : à la suite de celui-ci arrive le réservoir à venin et quelquefois l'extrémité du rectum sur lequel sont accolés les deux fins tubes sécréteurs de la glande.

Supprimer cette portion rectale, et, plaçant l'appareil sur une plaque de verre, avec une aiguille fine, percer le réservoir : le venin jaune clair qui s'en écoule sera séché rapidement, ainsi que l'appareil venimeux; ainsi qu'il a été indiqué, on répartira le venin et l'appareil en tubes séparés à l'abri de la lumière et de l'humidité.

2° ARACHNIDES ET MYRIAPODES (Araignées, Scorpions, Iules, Scolopendres).

Ces animaux supportant très aisément le jeûne, le mieux est de les envoyer vivants.

Toutefois, comme la plupart sont carnivores et n'hésitent pas à s'entre-dévorer, il est urgent de les isoler soit dans des boîtes (les boîtes à allumettes sont commodées à cet usage), soit dans des flacons fermés par un bouchon perforé.

INDICATIONS GÉNÉRALES.

Envoyer de préférence les animaux vivants.

À défaut, joindre à l'envoi de leur venin un ou plusieurs échantillons, dans l'alcool à 80° ou le formol à 5 p. 100, pour en permettre la détermination exacte.

Joindre une note qui mentionne le lieu et la date de la capture, les accidents causés par l'animal et la médication locale employée contre les effets de son venin.

(Laboratoire colonial du Muséum.)

SUR UN NOUVEAU PSEUDOPALEMON, HABITANT LES EAUX DOUCES DE L'AMÉRIQUE DU SUD : PSEUDOPALEMON IHERINGI, NOV. SP.,

PAR M. E. SOLLAUD.

Le Muséum a reçu dernièrement une intéressante collection de Palémonidés sud-américains, envoyée par M. Von Ihering, le distingué directeur du *Museu Paulista*, à São-Paulo, et renfermant un certain nombre de formes nouvelles ou peu connues. J'y ai trouvé notamment une petite Crevette d'eau douce qui se range nettement dans le genre *Pseudopalæmon*



Phisalix, Marie. 1911. "Note sur les précautions à prendre dans la récolte, la conservation et l'envoi des Animaux venimeux et de leur venin." *Bulletin du*

um national d'histoire naturelle 17(5), 281–285.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/106649>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/332098>

Holding Institution

New York Botanical Garden, LuEsther T. Mertz Library

Sponsored by

The LuEsther T Mertz Library, the New York Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: NOT_IN_COPYRIGHT

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.